



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 005833 /MEJ

*La Ministre*

Papeete, le 12 NOV. 2019

**POSTES D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE A CONTRAINTES PARTICULIERES SUSCEPTIBLES D'ETRE MIS AU MOUVEMENT 2019**

**Objet** : Mouvement 2020\_Postes à contraintes particulières

**Réf.** : NS n°2019-153 du 06/11/2019 parue au BO n°41 du 07 novembre 2019

**P. J.** : Liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré  
4 fiches de postes de CPE  
Dossier de candidature

Dans le cadre des opérations du mouvement 2020, vous trouverez ci-joint la liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré à contraintes particulières susceptibles d'être mis au mouvement 2020.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées ci-après.

• **Personnels concernés**

Sont concernés par la présente note :

- les personnels enseignants titulaires, actuellement en poste en Polynésie française ;
- les personnels enseignants titulaires, qui ont fait acte de candidature sur le serveur SIAT.

**Modalités de dépôt des candidatures**

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-joint. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement dans la discipline du poste à contrainte particulière demandé.

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, **doivent être transmis au plus tard le 06 décembre 2019** par courrier électronique à l'adresse suivante : [gestco.brh2@education.pf](mailto:gestco.brh2@education.pf) en précisant en objet : « Mouvement 2020\_NOM PRENOM\_DISCIPLINE »

  
Christelle LEHARTE

  
Le Ministre  
de l'éducation,  
de la jeunesse  
et des sports  
Polynésie française